



BAC PRO SAPAT

Services aux Personnes et Aux Territoires

Durée

- **3 ans** : Seconde, Première et Terminale.
- **Alternance** de période de **stages** dans les secteurs professionnels des services aux personnes et aux territoires (68 semaines) et de périodes à la **Maison Familiale Rurale** (52 semaines).

Objectifs

- **Acquérir** une expérience professionnelle tout en préparant une formation de niveau IV.
- **Former** des futurs professionnels capables de travailler dans des organismes publics et privés, des associations, qui proposent des activités essentielles à la vie des territoires, des personnes, de familles.
- **Construire** son avenir professionnel en préparant des concours dans des écoles spécialisées, en accédant à des formations supérieures.
- **Préparer** au Baccalauréat professionnel Services aux Personnes et aux Territoires.
- **Intégrer** le monde du travail.



Contenu

Il est abordé en stage et à la MFR :

- **4 modules généraux** : - Langue française et compréhension du monde.
- Langue et culture étrangères.
- EPS, Santé, Biologie.
- Culture scientifique et technologique.
- **6 modules professionnels** : - Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux.
- Contexte des interventions de services.
- Organisation d'une intervention de services aux personnes.
- Communication en situation professionnelle.
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne.
- Action professionnelle à destination d'un territoire rural.
- Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (E.I.E.).
- Temps fort sur la santé et le développement durable.
- Stage à l'étranger.



Vers quels secteurs professionnels ?

- Accueil - Tourisme - Développement local,
 - Administratif - Communication - Bureautique,
 - Économat et Hôtellerie,
 - Éducatif,
 - Sanitaire et social,
- (un éventail de métiers très large, accessible directement après le Bac ou une formation complémentaire).

Un tremplin pour

- **Des BTS** : E.S.F., Animation et gestion touristiques locales, assistant de gestion PME-PMI, assistant de direction, communication, compatibilité et gestion des organisations, diététique, S.P.3.S., S.E.R., ventes et productions touristiques, ...
- **Des DUT** : Carrières sociales, animation, gestion des entreprises et des administrations, ...
- **Des écoles spécialisées** : moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, institut de soins infirmiers, ...

Examen

- **BEPA Services aux Personnes**, en fin de 1^{ère} (CCF sur l'année de Seconde et de Première).
- **BAC PRO Services aux Personnes et Aux Territoires** en fin de Terminale (CCF + épreuves terminales).
- **En option** : BAFA, SST, CAP Petite Enfance

TOTAL HEURES DE COURS 1^{ère}
SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

MATIERES	
Modules Généraux	
Français	63
Anglais	31,5
Histoire-Géographie	40,5
Éducation Socioculturelle	21
Informatique	13,5
Éducation physique et sportive	36,5
Modules de Spécialités	
Économie Sociale et Familiale	79
Droit	15
Territoire	15
Communication	17,5
Module d'Adaptation professionnelle	12
Animation	10
Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : Préparation à la Mobilité Européenne	13
Modules Scientifiques	
Mathématiques	60
Biologie	35
Physique-Chimie	30
Écologie	15
Autres Modules	
Méthodologie	13,5
Études et activités	76
Vie de groupe	34
Etude	18
Services	17
TOTAL HEURES DE COURS	
	666

TARIFS PENSION SCOLARITE 2021-2022

FORMATIONS INITIALES						
Nbre de semaine de Formation	2nde Services aux personnes et aux Territoires		1ère Services aux Personnes et aux Territoires		Term Services aux Personnes et aux Territoires	
	16 semaines		18 semaines		18 semaines	
Volume horaire	592 heures		666 heures		666 heures	
Régime	Pension	1/2 Pension	Pension	1/2 Pension	Pension	1/2 Pension
Enseignement*	1 187 €	1 187 €	1 380 €	1 380 €	1 389 €	1 389 €
Restauration	317 €	211 €	356 €	238 €	416 €	324 €
Vie Résidentielle	466 €	337 €	524 €	379 €	612 €	442 €
Total	1 970 €	1 735 €	2 260 €	1 997 €	2 417 €	2 155 €
Total/ mois sur 10 mois	197,00 €	173,50 €	226,00 €	199,70 €	241,70 €	215,50 €
Frais de dossier (payable à l'inscription)	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Adhésion à l'association (payable à l'inscription)	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

*Si vous avez 2 enfants en Maison Familiale, une remise de 10% est accordée sur le montant de la scolarité (enseignement) pour le second enfant

Formation PSC1 incluse dans le BAC Pro SAPAT

- 25 % sur la formation BAFA avec l'AFOCAL pour les élèves de la MFR

Ces tarifs pourront être réévalués (maximum 2%) au 1er septembre de chaque année scolaire par décision du Conseil d'administration



Transports scolaires journaliers

Avrillé Ardenne – MFR La Meignanne

Lundi

Aller : (Navette Irigo – Ligne 1)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne : 8h50

- Montreuil-Juigné / Croix cadeau (Arrêt L34 Route du Plessis) : 8h55*

- La Meignanne / MFR Les Sources : 9h05

* Correspondance avec la ligne 1 AnjouBus (Angers – Châteaubriant) de 8h48

Retour : (Navette MFR)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 18h

- Avrillé / Ardenne : 18h15

Mardi au Jeudi

Aller : (Navette MFR)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne : 8h

- La Meignanne / MFR Les Sources : 8h15

Retour : (Navette MFR)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 18h

- Avrillé / Ardenne: 18h15

Vendredi

Aller : (Navette MFR)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne: 8h

- La Meignanne / MFR Les Sources : 8h15

Retour : (Navette Irigo – Ligne 1)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 17h35

- Montreuil-Juigné / Croix cadeau (Arrêt L34 Route du Plessis) : 17h45*

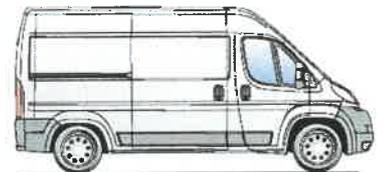
- Avrillé / Ardenne : 17h55

* Correspondance avec la ligne 1 AnjouBus (Angers – Châteaubriant) de 17h58

Navette Irigo - Ligne 1



Navette MFR



DOCUMENTS OBLIGATOIRES A NOUS RETOURNER POUR CONSTITUER

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour les classes 1^{ères} :

- La fiche de renseignement
- La copie de la carte nationale d'identité du jeune (recto-verso)
- L'extrait d'acte de naissance pour les élèves nés hors de France Métropole
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents + tous les enfants)
- Deux photos d'identité
- Les bulletins de notes de l'année scolaire 2020/2021
- 1 photocopie du relevé de notes si examen passé en 2021 (*à transmettre le jour de la réunion de rentrée*)
- L'autorisation d'hospitalisation
- La photocopie du carnet de santé : pages vaccinations
- La fiche d'autorisations concernant le jeune
- Le formulaire de recueil de consentement à la collecte et au traitement des données personnelles
- 1 exemplaire du contrat financier signé (*à remplir : nom élève-responsable légal, choix interne-demi-pensionnaire, choix moyen de paiement prélèvement-chèque-espèce, engagement respectif des parties, date-signature*)
- Le règlement de 20 € qui correspond à l'adhésion à l'association
- Le règlement de 50 € qui correspond aux frais de dossier
- Un mandat de prélèvement bancaire (*pour des règlements par prélèvement automatique*)
- Un RIB (*pour les règlements par prélèvement automatique*)
- Un chèque de caution de 120 € pour les livres (*chèque qui ne sera pas retiré et redonné en fin d'année si les livres sont rendus en état*)
- Un chèque de 11 € pour l'abonnement 2021/2022 au Lien : magazine des Maisons Familiales Rurales (*facultatif*)
- L'attestation d'assurance (*à transmettre le jour de la réunion de rentrée*)

Pour les dossiers de demande de bourses : (*ils vous seront envoyés ultérieurement*)

- Le dossier de demande de bourses complété et signé ainsi que la procuration annuelle
- L'avis d'imposition ou de non-imposition de 2021 (sur le revenu de 2020)
- 2 timbres
- L'attestation CAF
- La photocopie trois derniers bulletins de salaires (si changement de situation)
- L'extrait de jugement de divorce (si nécessaire)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements élève

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable du jeune :

E-mail du jeune :

Nom des représentants légaux :

Régime choisi ⁽¹⁾ : Internat Demi-pension

Élève boursier l'année précédente ⁽¹⁾ (2020-2021) : Oui Non

Obtention de la bourse aux mérites l'année précédente ⁽¹⁾ : Oui Non

Demande de bourse 2021/2022 ⁽¹⁾ : Oui Non

Activités sportives pratiquées :

Dispense de sports ⁽¹⁾ : Oui Non

(si oui, produire un certificat médical)

N° INE de l'élève : L.V 1 :

(Cf. bulletin de notes ou contacter l'établissement actuel)

Scolarité antérieure

Année	Classe	Etablissement
2020-2021		
2019-2020		
2018-2019		

Diplôme(s) obtenu(s) :

.....

Projet professionnel :

.....

Stage(s) effectué(s) :

.....

Date :

Signature de l'élève majeur

Signature du Responsable légal

(1) Cocher la case correspondante

Renseignements famille

Nom du père : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom de la mère : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom – Prénom des enfants	Date de naissance	Nom – Prénom des enfants	Date de naissance

Situation familiale ⁽¹⁾ : marié divorcé séparé
 célibataire pacsé veuf
 concubin monoparental vie maritale

Merci de joindre tout document pour justifier votre situation familiale (ex : jugement de divorce...)

=====

Coordonnées du représentant légal si autres que celles des parents :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Portable : E-mail ⁽²⁾ :

(1) Cocher la case correspondante

(2) De nombreux courriers vous seront envoyés par e-mail

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

*Reussir Autrement
...par l'alternance*

Je soussigné,
(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale « Les Sources », ou un salarié sous son autorité, à faire donner à (nom de l'élève), les soins d'urgence, les anesthésies, les examens et à pratiquer toute intervention chirurgicale ou dentaire nécessités par son état, pendant la période des cours, ainsi qu'à l'occasion des autres activités : sessions, stages, voyages, au cours desquels il ou elle se trouve sous leur responsabilité.

Je laisse l'établissement libre de choisir le lieu d'hospitalisation (CHU d'Angers) et je le dégage de toute responsabilité,

OU

Clinique de votre choix : Tél :

Médecin traitant :

Informations utiles concernant la santé de votre jeune (allergies, problèmes de santé, régime alimentaire, suivi médical...) : Vaccinations : joindre la photocopie du carnet de santé

.....
.....

Personnes à prévenir immédiatement :
Pour tout changement nous en informer dans les plus brefs délais.

NOM Prénom : Tél :

NOM Prénom : Tél :

NOM Prénom : Tél :

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné,
(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale, ou un salarié sous son autorité, à sortir à mon fils / ma fille de l'hôpital ou de la clinique suite à une intervention chirurgicale, anesthésie et examens nécessités par son état pour l'année scolaire 2021-2022.

Signature du responsable légal,

Fait à

Le

Établissement de formation par alternance

201 chemin de Linières • 49770 La Meignanne
Tél. 02 41 96 91 60 • Fax 02 41 96 91 69 • mfr-lameignanne.fr • mfr.la-meignanne@mfr.asso.fr





AUTORISATIONS CONCERNANT LE JEUNE

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : **Classe** :

Je soussigné :

(Nom/prénom du représentant légal du jeune désigné ci-dessus).

Autorisation de droit à l'image

- Autorise l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.
- N'autorise pas l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.

Ces documents pourront être stockés, diffusés sur tout moyen existant ou qui existeront dans l'ensemble de la MFR.

Autorisation de sorties pédagogiques

- Autorise mon jeune à faire des sorties pédagogiques accompagnées par les moniteurs et/ou animateurs lors de la semaine de cours à la Maison Familiale et autorise l'équipe de la Maison familiale « Les Sources » à transporter mon jeune dans le cadre des activités organisées par la Maison Familiale (avec le minibus de la MFR).
- N'autorise pas mon jeune à faire des sorties pédagogiques lors de la semaine de cours à la Maison Familiale.

Autorisation de sortie libre

- Autorise mon jeune à sortir de la Maison Familiale dans le cadre de la sortie libre qui aura lieu le mercredi.
- N'autorise pas mon jeune à sortir de la Maison Familiale dans le cadre de la sortie libre qui aura lieu le mercredi.

Par ailleurs, j'autorise le Directeur à suspendre l'autorisation de sortie libre dans le cas de non-respect du règlement intérieur.

Cf. règlement intérieur – Sorties libres

Les élèves mineurs sont autorisés à sortir de l'établissement chaque mercredi de 18h00 à 19h00.

Les élèves majeurs sont autorisés à sortir de l'établissement chaque mercredi de 18h00 à 21h30.

Autorisation d'échange par courriel

Dans le cadre du développement durable, la MFR propose aux familles de privilégier les échanges par courriel lorsque cela est possible (envois de conventions, plannings, devoirs, informations diverses...).

Les documents officiels (tels que les bulletins de notes...) seront adressés par courrier.

- Souhaite mettre en place les échanges par courriel pour l'année en cours et m'engage à consulter ma boîte mail régulièrement.

Adresse mail :

- Ne souhaite pas mettre en place les échanges par mail.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :



FORMULAIRE DE RECUEIL DE CONSENTEMENT A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

I. Identité – statut de la personne concernée par la collecte de données

NOM et Prénom : GUÉRIN Olivier
Statut au sein de la MFR : Directeur

II. Finalité du traitement

Ces données seront utilisées dans le but de :

- Inscription DRAAF, CFA, prescripteurs autres...
- Accompagnement à la mise en place du dossier de bourse
- Inscriptions aux examens
- Assurance stage (Groupama pour les dommages matériels pris en charge uniquement en fonction des horaires indiqués sur la convention de stage + MSA pour les dommages corporels)
- Mise en place du mode de paiement

III. Destinataires des données

Elles seront consultables par : M GUÉRIN Olivier, le Directeur
L'équipe pédagogique
L'équipe administrative

IV. Droits à la personne concernée

Conformément à la loi, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, effacer, les limiter en contactant Monsieur GUÉRIN, le Directeur de la MFR.

V. Durée de conservation des données

Les données collectées seront conservées pendant 3 ans après la scolarité.

Signatures

NOM Prénom de l'élève :

Je soussigné (le responsable légal de l'élève)
consent à la collecte des données personnelles et à leurs modalités de traitement évoquées ci-dessus.

Signature de la personne dont les données sont traitées :

Je soussigné Monsieur MIGNOT Jacky, Président de la MFR « Les Sources », m'engage à ce que ces données ne soient accessibles qu'aux destinataires mentionnés dans le présent document et exclusivement utilisées aux fins évoquées. Je m'engage également à garantir l'exercice de ces droits susmentionnés.

Fait à La Meignanne,
Pour l'année scolaire 2021/2022

Signature du Président de la MFR :
M MIGNOT Jacky



Inscription ou Réinscription

Classe de 1^{ère} SAPAT

Nom prénom de l'élève : Interne

Le Représentant légal : Demi-pensionnaire

Tarifs

	Interne	Demi-Pension
Adhésion à l'association obligatoire (1 seule par famille)	20 €	20 €
Frais de dossier	50 €	50 €
Enseignement	1 380 €	1 380 €
Restauration	356 €	238 €
Vie Résidentielle	524 €	379 €
TOTAL Interne	2 330 €	2 067 €

Une réduction de 10% sur les frais de scolarité (*enseignement*) est effectuée pour 2 enfants ou plus en MFR (sur présentation d'un certificat de scolarité)

Si vous avez d'autres enfants inscrits en Maison Familiale indiquer leur nom, prénom et l'Etablissement où ils sont inscrits :

NOM – Prénom	Etablissement scolaire MFR

En cas de démission ou d'exclusion de la formation en cours d'année, le solde à payer par la famille sera calculé selon les conditions suivantes :

- l'adhésion et les frais de dossier sont dus en totalité.
- pour la scolarité :
 - en cas de démission tout trimestre commencé doit être payé
 - en cas d'exclusion les frais sont calculés au prorata des semaines de présence en cours
- pour la restauration et l'hébergement, les frais sont calculés au prorata des semaines de présence.

En cas d'interruption, la date d'arrêt de formation correspond à la date de réception par la MFR du courrier envoyé par la famille mentionnant la fin de scolarisation du jeune.

En cas d'exclusion définitive, la date d'arrêt de formation correspond à la date de la commission de discipline.

Si l'élève s'inscrit en cours d'année, le montant des frais est convenu d'un commun accord entre les parties sur la base d'un prorata temporis.

Les bourses :

Après étude de vos ressources, un dossier de bourse pourra être établi si vous en exprimez le souhait.

L'avis concernant l'attribution ou non de bourses est connu en général fin novembre, début décembre. La somme accordée est ensuite directement versée à la Maison Familiale qui alors la déduit du montant de la pension – scolarité à payer.

Plan de paiement

Soit un total de : **2 260,00 € pour les internes (soit 226,00 €/mois sur 10 mois)**
+ 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

Soit un total de : **1 997,00 € pour les demi-pensionnaires (soit 199,70 €/mois sur 10 mois)**
+ 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

PLAN DE PAIEMENT

	Paiement en 10 versements	Montant Prévisionnel Internat	Montant Prévisionnel ½ Pension	Versement	Date
	Bourse Nationale				
	Adhésion	20,00 €	20,00 €		
	Frais de dossier	50,00 €	50,00 €		
1	Le 10/09/2021	226,00 €	199,70 €		
2	Le 10/10/2021	226,00 €	199,70 €		
3	Le 10/11/2021	226,00 €	199,70 €		
4	Le 10/12/2021	226,00 €	199,70 €		
5	Le 10/01/2022	226,00 €	199,70 €		
6	Le 10/02/2022	226,00 €	199,70 €		
7	Le 10/03/2022	226,00 €	199,70 €		
8	Le 10/04/2022	226,00 €	199,70 €		
9	Le 10/05/2022	226,00 €	199,70 €		
10	Le 10/06/2022	226,00 €	199,70 €		

Réalisation d'un Dossier de Bourses

- Oui
 Non

Moyen de paiement choisi

(cocher la formule choisie par prélèvement, par chèque, ou par espèce)

- Par prélèvement automatique le 10 de chaque mois – à partir du mois de Septembre 2021 jusqu'à Juin 2022 (montant révisable à la date d'attribution des bourses c'est-à-dire au 10/12/2021).
- Par chèque bancaire
- Par espèces

Engagement respectif des parties

➤ L'établissement s'engage expressément à fournir la prestation convenue dans les conditions fixées ci-dessus.

➤ Monsieur, Madame, (Nom, Prénom)

Parents de l'élève (Nom, Prénom)déclare(ent) inscrire le jeune désigné ci-dessus auprès de l'établissement et s'engage(ent) à régler l'intégralité des frais de Pension-Scolarité.

L'absence de paiement intégral dans le délai prévu entraînera de plein droit la facturation d'une clause pénale à hauteur de 15% de la somme impayée, avec un minimum de 20 euros.

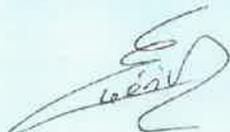
Fait àle.....(en double exemplaire, garder le 2^{ème})

Signatures (faire précéder de la mention « Lu et Approuvé »)

Le Directeur,
M. GUERIN Olivier

La Trésorière,
Mme PICOULIER Françoise

Le Représentant légal



PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

Les prélèvements automatiques seront effectués le 10 de chaque mois (de septembre à juin) de l'année scolaire 2021/2022.

Vous trouverez ci-dessous **un mandat de prélèvement SEPA** qui est à compléter (nom, prénom et adresse du débiteur, désignation du compte IBAN et BIC, date et signature) et à nous retourner signer dans le dossier d'inscription. Ce document doit être accompagné d'un **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal**. En l'absence d'un des documents cités ci-dessus, les prélèvements ne pourront en aucun cas être effectués.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER MFR LES SOURCES 201 Chemin de Linières - La Meignanne 49770 LONGUENEE EN ANJOU	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA ICS : FR89ZZZ001124	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence Unique du Mandat :		
NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER IBAN _____ Numéro d'identification international du compte bancaire BIC _____ Code international d'identification bancaire	
TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent / répétilif <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>		
Fait à :	Signature :	
Le :		
Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque		
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78.17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		

Nécessaire à prévoir pour la rentrée

1ère Bac Pro SAPAT

Pour l'internat ...

- Un drap housse, un drap plat ou duvet, une taie d'oreiller et une housse de couette
- Une paire de claquettes et un peignoir (notamment pour accéder aux sanitaires)
- Nécessaire de toilettes

Il serait souhaitable que ce nécessaire soit marqué

Pour la vie scolaire ...

- Une agrafeuse
 - Des crayons de papier, taille-crayon, gomme
 - Des crayons billes
 - Des crayons de couleur, feutres fins
 - Une règle graduée
 - Un rapporteur, équerre, compas
 - Une colle blanche, scotch, ciseaux
 - 1 cahier de brouillon
 - 2 grands cahiers 24 x 32 cm petits carreaux (180 pages)
 - 3 grands classeurs 2 anneaux (dos 70 mm)
 - 1 lot d'intercalaires 12 vues
 - 1 paquet de feuilles mobiles petits carreaux
 - 1 paquet de feuilles doubles petits carreaux
 - 1 chemise à rabat
 - Un dictionnaire de poche français
 - Un dictionnaire de poche français/anglais
 - Une calculatrice : Casio graphique 35+ ou 25
 - Une clé USB (8 Go) : Obligatoire
 - une tenue de sport obligatoire : **2 paires de chaussures de sport de type « running »**
(1 paire pour l'intérieur et 1 paire pour l'extérieur), survêtement ou short, tee-shirt
-
- Manuels scolaires prêtés par la Maison Familiale (chèque de caution demandé lors de l'inscription de votre jeune)